

OBSERVATOIRE DU MARCHÉ ET DES PRIX DES AIDES TECHNIQUES

ETUDE COMPARATIVE EUROPENNE

Champ d'analyse de l'étude :

Pays concernés : Grande-Bretagne, Allemagne, Suède, Italie, Espagne

I - Les caractéristiques de l'offre d'aides techniques

1) Produits disponibles

- principaux modèles
- degrés de spécificité technique des produits et de sophistication (innovations, aménagements incrémentaux des produits...)
- adaptabilité, modularité
- qualité (fiabilité, robustesse, usure, garantie...),
- existence de spécifications techniques nationales, en plus des normes européennes existantes ?
- transparence des caractéristiques des produits

2) Fabricants

- marques
- segmentation (gammes, grandes séries/petites séries limitées, volumes de vente)
- degré de concentration de la branche, taille critique, nouveaux entrants, restructurations...
- importateurs
- aides à la création d'entreprises spécialisées dans le secteur des aides techniques

3) Distributeurs - Réseaux de distribution

- canaux traditionnels (+ grande distribution, assureurs/assistants, banques, livraisons à domicile, Internet... ?)
- degré de concentration de la branche, taille critique, restructurations...
- niveau d'intermédiation entre le fabricant et le distributeur
- lien avec les prescripteurs et les thérapeutes
- degré de spécialisation de la force de vente (entreprises ne vendant que ce produit *versus* offre diversifiée...), formation et origine professionnelle des distributeurs
- existence de systèmes de recyclage et de location
- conditions de délivrance d'une aide technique (sur prescription médicale ?, demande d'entente préalable ?, barrières éventuelles à la prescription ?)
- nature des prestations accompagnant la vente (essais, adaptation, conseil personnalisé, service après-vente – entretien et réparations –, suivi des réglages, hotline téléphonique, interventions à domicile...)
- normalisation des prestations

4) Volume des achats

- nombre d'A.T. achetées (période à préciser)
- nombre d'A.T. remplacées (période à préciser)
- possibilités d'achats groupés ? (Centrales d'achat aussi bien d'un point de vue de l'utilisateur que de la collectivité...)
- évolution récente des marchés nationaux (volumes)

5) Prix de vente

- description de la formation des prix (existence de prix limites de vente ? marges brutes, marges nettes : fabricant, importateur-distributeur, revendeur...). Dans le cas des audioprothèses, y a-t-il séparation entre le prix de l'appareil et celui de la prestation ?
- évolution des prix sur les 5 dernières années (données nationales et/ou échantillons de régions)
- prix des services associés (de la préconisation au service après-vente...)
- taux de TVA

6) Service rendu

a) valeur ajoutée attendue des trois catégories de produits traceurs mis sur le marché

- modalités d'évaluation (organisme mandaté pour cette évaluation, processus...)

b) suivi de la préconisation au niveau individuel

- pratiques en termes de suivi de la préconisation (processus, obligations...)
- indicateurs utilisés pour mesurer l'efficacité de la préconisation (autonomie, bonne adaptation, niveau de personnalisation de la réponse au besoin, qualité de vie, confort, discrétion, service rendu aux aidants (FR)...), niveau de satisfaction
- résultats disponibles ? (données chiffrées ou qualitatives)

II - Les caractéristiques de la demande d'aides techniques (population concernée - données épidémiologiques, besoins)

• Indicateurs communs aux trois catégories de produits traceurs

- prévalence des incapacités, profils fonctionnels
- types de dépistage (et si information disponible, taux de dépistage)
- prévalence en fonction de l'âge, du sexe...
- catégories socioprofessionnelles les plus touchées, niveau d'étude et/ou de ressources des utilisateurs
- nombre de personnes bénéficiant de l'un des 3 produits traceurs
- nombre de personnes bénéficiant de l'un des 3 produits traceurs *et l'utilisant régulièrement*
- service « attendu » des 3 produits traceurs
- degré d'acceptabilité des aides techniques par l'utilisateur (visibilité)

• Aides auditives :

- prévalence des troubles de l'audition, de la surdité totale
- nombre de personnes appareillées
- type de dépistage (néonatal, en éducation préscolaire...)
- capacité des individus à utiliser un téléphone vocal (avec amplificateur de son)

• Aides à la communication pour déficients visuels

- prévalence des déficients visuels, ainsi que des incapacités (selon le degré)
- taux d'utilisation des aides à la communication visuelle (par type d'aide – cf *supra*)

• Aides à la mobilité (fauteuils roulants manuels et électriques) :

- prévalence des incapacités ou profil fonctionnel
- prévalence des pathologies impliquant le besoin d'un recours au FR (distinction entre fauteuil roulant manuel et électriques)

III - Conditions et modes de prise en charge des aides techniques

1) Modalités d'évaluation des besoins des personnes : qui évalue ? dans quel cadre ? (processus)

- rôle du médecin traitant
- rôle des équipes pluridisciplinaire
- prise en compte de l'environnement et de l'activité de la personne

2) Systèmes publics de prise en charge

- rôle des assurances sociales, Etat (solidarité nationale), collectivités locales...
- niveaux de remboursements au niveau macro
- éligibilité aux aides techniques
- accès aux aides techniques selon les catégories socio-professionnelles, le niveau social
- modalités d'inscription d'une aide technique au remboursement (ligne générique), de détermination des taux de prise en charge et montants remboursés. Quid si dépassements ?
- évolution des niveaux de prise en charge dans le temps

- fiscalité applicable
- gratuité pour certains publics ? (enfants scolarisés, personnes âgées, personnes à faible revenu...)
- réformes récentes, traçage des évolutions

3) Autres dispositifs de prise en charge (assurances, caisses de prévoyance, de retraite...)

- volant santé
- volant handicap/incapacité (responsabilité civile) / dépendance...

4) Reste à charge pour le patient

- %, montants (une fois toutes les aides financières défalquées)
- existence d'une limite à ce reste à charge imposée par les textes ?

5) Niveau de lisibilité du système de prise en charge pour les usagers

- degré d'éparpillement des financements
- transparence du système

6) Place et rôle joué par les associations

- partenariats
- lobbying
- financement d'actions en faveur de l'acquisition d'aides techniques par les PH ou PA

IV - Débats et enjeux nationaux

1) Perspectives d'avenir

Du point de vue des principaux acteurs (Etat, associations, syndicats...) : facteurs favorables ou défavorables au développement du marché, évolutions souhaitées...

2) Economies potentielles générées

- jours d'hospitalisation évités (ex : prothèses auditives diminue le risque de chutes, diminution de la prise en charge institutionnelle pour les enfants bien appareillés...)
- gain sur la santé (ex : dépression, Alzheimer...), sur l'autonomie, sur la capacité à communiquer...
- entrée en institution différée dans le temps
- recours diminué aux établissements sociaux ou médico-sociaux ou autres alternatives à l'aide humaine
- taux d'insertion professionnelle
- participation sociale ou facteur favorisant insertion (citoyenneté)